



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

REUNION PUBLIQUE DU 03 JUILLET 2024 RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DE CUPELIN, LES MORETS, SAINT MARTIN, LA CRY

Présents Municipalité : Jean-Marc PEILLEX, Nadine CHAMBEL, Monique RACT.

Excusée Municipalité : Véronique CLEVY.

Services municipaux : Christophe PERRAUDIN, Marc SIROP, Laurent CLAUDEL.

Secrétaire de séance : Laurent CLAUDEL.

Après avoir salué et remercié les 40 personnes présentes, Monsieur le Maire présente les différents travaux en cours et à venir sur le secteur.

La réfection de la colonne d'eau route de Cupelin se déroulera sur 2 ans. L'entreprise Tavian Patregnani a été attributaire du marché public pour un coût de 515 K€ HT. Les travaux commenceront à partir de l'automne 2024 et il est rappelé aux riverains la nécessité de prévoir leurs branchements au réseau AEP ou eaux usées en cas de nécessité avant la finalisation des travaux.

La fuite au croisement de la rue du Bulle sera reprise par les services techniques après accord de passage du propriétaire foncier.

Une personne présente remercie pour l'installation des arrêts bus sur la route départementale 43. Monsieur le Maire précise que la pose des abris bus va suivre. Il est précisé qu'il s'agit d'une mesure dérogatoire qui ne pourra être poursuivie par l'installation de passages piétons ou de trottoirs car la zone est située en dehors de l'agglomération.

A la demande du public, il est demandé aux services techniques d'étudier la pose d'un candélabre vers l'arrêt du Château.

Après un échange avec le public, il est demandé aux services techniques d'installer une signalétique verticale et horizontale (stop) au croisement du chemin du Giroux/route des Ponthieux.

Suite à une remarque de l'assemblée, une demande sera faite au Conseil départemental pour qu'une ligne continue soit installée au carrefour route des Ponthieux/RD43, afin de sécuriser les bifurcations.

Monsieur le Maire précise que le chemin du Giroux est classé comme chemin rural non entretenu, non revêtu.

En réponse à une question de l'assemblée, la pose de la fibre optique ne pourra se faire rapidement dans les hameaux.

La liaison hertzienne est sans doute la solution transitoire la plus pertinente pour les habitats dispersés.

Des cônes de protection de la voie piétonne de la rue du Mont-Joly seront remis en place rapidement par les services techniques.

Les Points d'Apports Volontaires (PAV) sont équipés de sondes de remplissage pour optimiser les tournées de ramassage des ordures ménagères, verres et cartons. Des containers de biodéchets vont être posés dans chaque Commune avec le recrutement d'un maître composteur par la Communauté de Communes.

L'ascenseur Valléen devrait se finaliser fin août. Pour remplir sa fonction d'intermodalité, le réseau Facibus sera prolongé en direction de Saint-Nicolas par un circuit annuel toutes les heures depuis le Châtelet. Par ailleurs, la Commune prendra en charge le coût d'accès au Valléen pour les habitants permanents la première année.



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

La liaison Châtelet/Bettex est actuellement en complète reconstruction. Elle sera opérationnelle mi-décembre 2024.

L'ascenseur des Thermes sera ouvert courant juillet 2024 et sera non payant avec accès vélo ouvert de 6 h à 23 h.

En clôture de ce temps d'échange, Monsieur le Maire invite les personnes présentes à partager un verre de l'amitié.

Le Maire,
Conseiller départemental
Canton du Mont-Blanc,



Jean-Marc PEILLEX